

Original : anglais

DÉCLARATION DE LA NORVÈGE SUR LE THON ROUGE DE L'OUEST (3E TOUR)

La Norvège tient tout d'abord à remercier le Président de la Sous-commission 2 pour les efforts considérables qu'il a déployés afin de parvenir à un consensus sur une recommandation concernant le thon rouge de l'Ouest.

La Norvège a, à un stade antérieur, exprimé ses préoccupations concernant certains des projets de recommandation relatifs au thon rouge de l'Ouest soumis par d'autres CPC. Nos préoccupations portent, entre autres, sur l'établissement du TAC à 2.350 tonnes en 2021. La Norvège a également remis en question le processus concernant l'évaluation des stocks proposée en 2021. D'autres CPC ont toutefois fait valoir l'importance de cette évaluation du stock en 2021, et bien que la Norvège ait toujours des préoccupations concernant le processus, nous avons décidé de faire preuve de flexibilité et nous ne nous opposerons pas à cette évaluation du stock ni ne la bloquerons.

Indépendamment du fait qu'une majorité des autres CPC de la Sous-commission 2 ont également fait preuve d'une grande flexibilité afin de trouver une solution aux problèmes soulevés concernant le thon rouge de l'Ouest, aucun consensus n'a été trouvé et une reconduction ou une situation sans recommandation sont désormais les alternatives. Une reconduction nous place dans une situation où le TAC est fixé à 2.350 tonnes en 2021, ce qui correspond à une possibilité de 6% seulement de ne pas surexploiter le stock en 2021 et sans aucun engagement de réduire le TAC en 2022 et 2023, comme le conseille le SCRS dans son évaluation actualisée. Si la Sous-commission 2 avait choisi de suivre l'évaluation actualisée, cela aurait été conforme à l'approche de précaution. Bien que la Norvège ait des doutes concernant une évaluation du stock en 2021, nous craignons toutefois les conséquences pour le stock si le TAC est fixé à 2.350 tonnes en 2021 et la possibilité d'une évaluation actualisée du stock sera perdue, une mise à jour qui pourrait fournir des informations cruciales sur l'état de ce stock. Une situation sans recommandation serait encore pire, et nous sommes maintenant dans une situation où nous devons choisir entre deux maux. Quel que soit notre choix, le résultat est très sous-optimal et pourrait potentiellement mettre en danger le stock et placer l'ICCAT en tant qu'organisation dans des circonstances défavorables.